

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au procureur de la République à Vervins, vers le 3 août 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin au procureur de la République à Vervins, vers le 3 août 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[vers le 3 août 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Procureur de la République \(Vervins\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméDéclaration stipulant que Pierre-Alphonse Doyen est le gérant du journal *Le Devoir*, dont Godin est le propriétaire, et que le journal est imprimé à Saint-Quentin à l'imprimerie du journal *Le Glaneur*.

NotesLa déclaration est revêtue des signatures de Godin et d'Alphonse Doyen.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Œuvres citées

- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- [Le Glaneur : journal de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, Saint-Quentin, 1858-1896.](#)

Lieux cités[Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monsieur le Directeur de la
Bibliothèque

Vous m'avez fait la lettre que
j'ai eu l'honneur de recevoir et m'avez
fait l'honneur de m'adresser le
10 Mars 1854, et l'honneur de me
faire la décoration suivante :

1^{re} Médaille de bronze de service d'ancien
service militaire, méritant solennellement,
le 10 Mars 1854, par le Roi Louis-Philippe
le Jeune, Comte de Paris, Duc de Nemours
et de Bretagne, Grand Duc de Saxe-Weimar

et le journal est imprimé à l'imprimerie
de la Cour à St Quentin

Je vous prie de m'adresser
la médaille en accusé réception
de la présente et agréer l'assurance
de mon haute considération

Paris le 6 Mars 1854

J. Dupont / [Signature]